

APPROCHE GLOBALE D'UNE POLITIQUE TERRITORIALE SPORT-SANTÉ

Penser la politique sport-santé territoriale
selon une approche globale



ACTION

Vous souhaitez impulser une dynamique sport-santé sur votre territoire pour l'ensemble de la population, mais vous ne savez pas par où commencer ?

Cette fiche est faite pour vous. Elle a pour but de vous informer sur la démarche et les grandes étapes à suivre pour mettre en place un programme ou une politique dans ce domaine.

Sport-santé sur ordonnance, PNNS (Programme National Nutrition Santé), ateliers équilibre, transports actifs : vous avez certainement déjà entendu parler de l'une de ces initiatives visant à promouvoir l'activité physique des jeunes, des personnes âgées ou des personnes porteuses de maladies chroniques. Il est possible de mobiliser ces outils à l'échelle de votre territoire.

OBJECTIFS

- Co-construire et organiser le plan d'action qui répond aux besoins des habitants,
- Evaluer et réajuster la politique sport-santé à l'échelle de votre territoire,
- Identifier et hiérarchiser les leviers d'interactivité des acteurs locaux.

ETAPES POUR LA MISE EN PLACE ET MOYENS NÉCESSAIRES

1. Analyse de la situation

Cette étape vise à comprendre le fonctionnement et l'organisation de votre territoire (cf. sous-fiche diagnostic territorial). Elle permet d'analyser la situation existante et de recueillir les attentes et besoins de votre population. Profitez de cette opportunité pour rencontrer les acteurs-clés du terrain !

Les éléments de l'écosystème à analyser en priorité sont :

- Les acteurs déjà actifs sur le territoire (privés, publics, etc).
- Les offres d'activité physique en salle, à l'extérieur (associations, offre municipale, offre privée, maisons sport-santé, etc).
- L'environnement : urbanisme, établissements scolaires, parcours, parcs, etc....
- Les transports : voies vertes, mobilités douces... (cf sous-fiche Parcoura).

2. Conception et planification

Constituer l'équipe, définir les objectifs du projet, identifier les partenaires et les sources de financement, planifier le projet dans le temps sont autant d'éléments à mettre en oeuvre. La co-construction du plan d'action assure la compréhension et l'adhésion des acteurs, l'enrichissement des regards croisés et une proximité avec la population.

Afin de susciter l'intérêt de partenaires issus de différents secteurs, mettez en avant les bénéfices attendus des actions de promotion de l'activité physique et sportive sur votre territoire.

3. Mise en œuvre et suivi

Vient ensuite la mise en œuvre. Elle doit être accompagnée d'un suivi rigoureux qui permettra ainsi de réajuster les actions au fil de l'eau et d'observer l'écart entre ce qui été prévu et ce qui a été réalisé.

4. Evaluation

Les indicateurs nécessaires pour évaluer le processus (déroulement de l'action) et l'impact (résultats sur les bénéficiaires) de la politique doivent être définis en amont. Vient ensuite la phase de recueil de ces indicateurs (tant quantitatifs que qualitatifs) puis enfin l'analyse. Il est possible de se faire accompagner par un partenaire externe pour cette démarche. Les résultats obtenus permettront de juger de la qualité de la politique et d'alimenter la communication de celle-ci.

5. Communication

Elle intervient tout au long du processus. La communication, la sensibilisation voire la formation des acteurs-clés (médecins, éducateurs sportifs territoriaux et associatifs, professeurs des écoles et EPS, entreprises du territoire...) sont des éléments essentiels.

BUDGET

Coûts :

Ces coûts varient en fonction de l'ambition de la politique, de la population ciblée, de la nature de ou des offres proposées, etc.

Exemples de financements/accompagnement :

- IREPS (ou CODES/CRES) de votre région ou département,
- Appels à projet ARS SSBE (Contrat Local de Santé)
- Collectivités territoriales,
- CPAM (actions-pilotes décidées par le conseil d'administration de la Caisse départementale),
- DRJSCS / DRAJES,
- Conférence des financeurs,
- Mutuelles.

PARTENARIATS POSSIBLES

Secteur du sport :

- DRJSCS / DRAJES – DDCCS(PP),
- Mouvement sportif (CROS/CDOS, associations sportives fédérales etc.),
- Structures sportives commerciales...

Secteur de la santé :

- ARS,
- CPTS,
- Établissements de santé,
- Établissements médico-sociaux,

- Professionnels de santé et paramédicaux,
- Associations de patients.

Interdisciplinaire :

- Maison Sport-Santé,
- Réseau Sport-Santé Bien-Être,
- Collectivités territoriales.

Autres secteurs :

- CCAS,
- Autres acteurs clés identifiés dans le diagnostic.

Méthodologie de projets :

- IREPS (ou CODES/CRES),
- Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps).

Relais locaux auprès des habitants :

- Associations et comités de quartier, centres sociaux, centres communaux d'action sociale (CCAS),
- Associations de retraités, associations de parents d'élèves, associations étudiantes, comités d'entreprises, associations de patients, réseaux de santé, professionnels de santé,
- Les Maisons Sport-Santé, Réseaux Sport-Santé.

Mise en place d'actions :

- Services internes de la collectivité : urbanisme, santé, communication, sport,

- Associations proposant une offre sport-santé,
- Universités, établissements scolaires et d'enseignement supérieur,
- Département / région.

Critères de qualité de la démarche :

- Respect d'une méthodologie de projet (constitution d'une équipe projet, d'un comité de pilotage et mobilisation des parties prenantes, diagnostic local, définition des objectifs, planification et mise en œuvre du projet, évaluation et restitution, respect des lignes budgétaires),
- Approche mixte (actionnant plusieurs leviers individuels et environnementaux) et intersectorielle,
- Participation de la population résidente dans une démarche de co-construction,
- Reproductibilité/faisabilité de la méthodologie utilisée.

BONNES PRATIQUES

Angers : politique sport-santé - bien-être

Politique sport-santé bien-être de la ville d'Angers à destination de tous les habitants et dans l'ensemble de son territoire : [ANGERS-SPORT-SANTÉ-pdf](#)

Montréal : plan d'action Montréal physiquement active

Ressources :

- [SECT_SPORTS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/pdf](#)
- <https://mpa.montrealmetropoleensante.ca/apropos>

METHODOLOGIE ET CRITERES D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation de processus :

- Nombre et type d'acteurs rencontrés pour construire la politique,
- Présence d'actions recommandées dans des documents structurants ou des plans d'actions des collectivités et de leurs partenaires,
- Mise en place effective d'actions en faveur de l'activité physique et sportive et participation à celles-ci.

Indicateurs d'évaluation d'impact :

- Évolution des connaissances, des représentations et des pratiques des habitants,
- Niveau d'activité physique de la population (ex : % suivant les recommandations),
- Bénéfices sur la qualité de vie (ex : évolution de la qualité de vie / voir questionnaire sur la qualité de vie dans ressources utiles).

RESSOURCES UTILES

Guide méthodologique d'élaboration d'un projet de type Icaps mis à disposition par Santé Publique France (ex Inpes) inpes.santepubliquefrance.fr, p39-99.

Site web manger bouger / Espace pro : <https://www.mangerbouger.fr/>

« Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ? »

Guide d'autoévaluation construit par et pour des associations SANTÉ-PUBLIQUE-FRANCE

Villes actives PNNS : 323 villes et collectivités actives, représentant plus de 13,5 millions d'habitants.

Les-Villes-actives-du-PNNS

- Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS : 86 communes et 6 intercommunalités membres du réseau en 2020. <http://www.villes-sante.com/>

- Association nationale des élus du sport : 8 000 communes et intercommunalités en réseau. <https://www.andes.fr/>

- Ville du réseau Vivons en forme (VIF) : 251 villes adhérentes en 2019, 6 780 acteurs locaux formés et plus de 189 000 enfants de 3 à 12 ans touchés (avec leurs parents). vivons-en-forme

- Villes actives et sportives : 440 communes labellisées. <https://ville-active-et-sportive.com/>

- Club des villes et des territoires cyclables : plus de 1 500 collectivités territoriales adhérentes (communes, agglomérations, départements, régions), représentant plus de 40 millions d'habitants en 2020. <http://www.villes-cyclables.org/>

- Vélo & Territoires : 11 régions, 64 départements et 33 intercommunalités adhérents en 2020. <https://www.velo-territoires.org/>

- Créer une société active, créer des environnements actifs, inciter à être actif, créer des systèmes actifs, l'approche global selon l'Organisation Mondiale de la Santé : UNE-POPULATION-PLUS-ACTIVE

- Développer la culture vélo dans les territoires : PROGRAMME-À-VÉLO

- Guide de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de Santé – Promouvoir l'activité physique dans les territoires : D-CoDé Santé

Contact

BougerPlus2024@gmail.com

Réalisée par le Collectif pour une France en Forme pour Paris 2024 avec l'expertise du Ministère chargé des Sports et de l'ONAPS

